

Présents : M. PONTU Jacques, M. GUEGUEN Serge, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, Mme LAURANS Julie, M. DIDOU Charlez, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc, Mme GUILLOU Gwenaëlle et M. MONTAC Henri.

Absents excusés : M. GRALL Eric et Mme LE MESTRE Caroline.

Procuration : M. GRALL Eric donne procuration à GUEGUEN Serge

Les élus ont approuvé le compte-rendu du 05 Avril 2024 à l'unanimité.

Ecole-Forfait communal-Participation-2023-2024

Une participation communale de 35 644 € sera versée à l'école (38 élèves scolarisés pour l'année 2023/2024).

Subventions communales 2024

AFM Téléthon	100€
Association chasseurs	200€
Association pour le soutien aux adultes en difficulté (ASAD)	100€
Croix d'or	100€
Ecole Notre Dame de Lourdes (dont participation au natisme scolaire)	7 000 €
Familles rurales	4 314.06 €
France Alzheimer	100€
Génération mouvement	250€
Les Restaurants du cœur	600€
Paotred ar kuz eol	150€
Secours catholique	200€
SNSM Plouescat	80€
SNSM Cléder	80€
Tréfla culture	300€
Tréfla Gym	200€
UNC AFN	400€
Association Queffleuth et Belizal (CHPM)	100€
Association Céline et Stéphane-Leucémie Espoir 29	100€
Association « Les ribins » de Plouzévéde	150€
Comité de Jumelage Pays Léonard - Vechta	150 €
Jumelage Sibiril-Mieussy	100 €
TOTAL	14 774.06€

Mise en vente de logements locatifs par Armorique Habitat

Armorique Habitat gère 17 logements sur la commune. Afin de faire un roulement de ses logements à attribuer la société d'HLM, souhaite céder 6 pavillons situés à Kervanel en privilégiant les locataires en place et en respectant la législation en vigueur. Le conseil a donné un avis favorable à cette cession.

Recensement de la population : nomination de coordonnateur communal

Le prochain recensement aura lieu en janvier 2025, le conseil municipal a nommé Mme Gwen Gillet, en tant que coordinatrice communale.

Haut Léon Communauté : Attributions de compensation (AC)

Le montant 2023 est entériné et s'élève à 33 583 €. Le montant prévisionnel 2024 est approuvé à hauteur de 33 375 €.

Territoires Numériques Educatifs (TNE)

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour le Territoire Numérique Educatif (TNE), le Conseil accepte d'engager des dépenses en faveur de l'accès au numérique pour l'école Notre Dame de Lourdes. L'école a fait connaître son besoin en équipement à hauteur de 2 400€ environ, une subvention va être sollicitée auprès du Département.

Cession de parcelles au nord de la voie communale n°9 (Lanveur)

Dans le cadre de la réalisation de tunnels maraîchers entre la voie communale n°9 (de Lanveur) et la voie communale n°2 (route de Cléder), le conseil municipal donne son accord pour céder un délaissé de chemin rural sur 2500m² au prix de 1.20€ le m². Le Maire est autorisé à signer l'acte et les pièces afférentes au dossier. Les frais notariés et de géomètre seront entièrement à charge des demandeurs.

Lotissement Ty Jarlou 2 : numérotation

Comme pour l'ensemble de la commune, il convient de numéroter les parcelles du nouveau lotissement Ty Jarlou 2, en phase d'achèvement. Les élus valident les numéros attribués.

Haut Léon Communauté

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités de Haut-Léon Communauté 2023.

Questions diverses

-Jurés d'assises 2025 : Deux habitants ont été tirés au sort.

-Commerce du bourg : le commerce devait ouvrir en juin 2024 mais la nouvelle gérante n'ayant pas obtenu le financement nécessaire a été contrainte d'abandonner le projet.

Les élus ont tous fait part de leur avis au sujet du devenir du commerce du centre-bourg. A suivre...

-Lotissement : point sur l'avancement du dossier. Quatre lots ont été réservés. D'autres demandes sont en cours.

-Personnel communal : M. Marcel Morun, agent technique, a été titularisé depuis le 1^{er} juin 2024.

- Entretiens divers : Le point à temps se fera en septembre. La première tranche du fauchage ayant été réalisée en juin, une seconde tranche élagage/fauchage sera programmée au second semestre.

-Travaux liés au Pacte Finistère Volet 1 :

- Terrain intergénérationnel : Trois caméras ont été posées suite à l'obtention d'une subvention et la commission enfance-jeunesse a choisi un prestataire pour sécuriser les abords du terrain.
- Eglise : les travaux de remise en service de la volée de la cloche 2 ont été réalisés ainsi que la mise aux normes électriques et la pose d'un éclairage intérieur LED, les autres travaux sont programmés sur le second semestre (remise en place des clochetons, mise en sécurité de la croix et du coq etc.).

-Autres : des panneaux de signalisation doivent être achetés, des devis ont été demandés pour des buts de football.

-Réunions communautaires/manifestations : les élus ont fait un compte-rendu des réunions ou des manifestations auxquelles ils ont participé dont la commission enfance-jeunesse et la tenue d'une réunion pour présenter les mutuelles communales le 13 juin dernier à la salle Valy Gaër de Tréflaouéan.

-Elections législatives anticipées 2024 : rappel des permanences aux élus.